

CONTEXTE

L'association de la Ville en Bois, créée en 2013, a pour but de favoriser le développement d'activités culturelles, artistiques et manuelles pluridisciplinaires sur le territoire nantais, en Bretagne, et au delà ; de soutenir la création et d'encourager la professionnalisation des artistes.

Après cinq années d'exploration et de navigation, au gré des saisons et des rencontres, l'association s'est bâtie une identité de lieu des possibles. La Ville en Bois est devenue un lieu d'accueil pour des artistes, pour des associations, dont le projet rejoint à un moment donné une démarche créative, expérimentale et/ou innovante. Plus qu'un simple toit, elle entend créer des ponts entre les individus et/ou les collectifs (résidents, artistes extérieurs, associations et publics) et initier des rencontres, des échanges. Les Ateliers de la Ville en Bois se veulent être un lieu d'expression des pratiques artistiques et sociales expérimentales.

CONDITIONS

Période de mise à disposition : Dès maintenant jusqu'à la fin septembre 2018 avec possibilité de renouvellement
Pour qui ? Artistes émergents locaux toutes pratiques artistiques, collectif ou association avec une démarche créative, expérimentale et/ou innovante du point de vue artistique ou social.

ESPACES DISPONIBLES

Belle hauteur sous plafond
Sol en parquet
Vue sur le jardin
Porte à deux battants entre les 2 pièces
Radiateurs à bain d'huile
Connexion Internet en Wifi

La Grande Salle

Surface : ~ 25,3 m² (5,90m x 4,30m)
L'entrée dans la Grande Salle se fait par la Petite Salle
4 ou 5 postes de travail selon la disposition (solo ou en îlot)

La Petite Salle

Surface : ~ 19,5 m² (4,55m x 4,30m)
1 grande armoire en bois massif sur place
Accès principal et donne accès à la Grande Salle
3 ou 4 postes de travail selon la disposition (solo ou en îlot)



TARIFS & AVANTAGES

- 90€ / personne /mois dans un espace partagé
- Accès aux parties communes: cuisine, sanitaires, préau et jardin.
- Adhésion obligatoire à l'association La Ville en Bois / 10€.
- Mise à disposition gratuite de l'entrepôt pendant une semaine /an, et au delà de cette semaine gratuite , un tarif préférentiel sera appliqué pour la mise à disposition de l'entrepôt (80% des tarifs habituels)

COMMENT NOUS ADRESSER VOTRE DEMANDE ?

Les dossiers doivent être envoyés par email **avant le 20 mars 2018** à l'adresse suivante: lavilleenbois@gmail.com et doivent comporter la **fiche dûment remplie** et conservée en format Word,

Après la lecture de vos dossiers, nous organiserons des rencontres pour échanger sur place.